

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

Règlement 943 décrétant une mesure d'aide par le financement de travaux de mise aux normes d'installations septiques et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt n'excédant pas 454 000 \$ pour en acquitter le coût.

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance générale du Conseil de la Ville de Varennes le 10 janvier 2022.

Ce règlement entré en vigueur à la date de l'émission de l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation soit le 23 mars 2022.

Donné à Varennes, ce 4 avril 2022.

Le directeur des Services juridiques et greffier,



Me Marc Giard, OMA